

La Gazette

des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3261 - Lundi 22 Octobre 2018 - Prix : 200 Fc

SOULÈVEMENT À ANJOUAN

Le gouverneur Abdou Salami entre les mains de l'armée



RASSEMBLEMENT DE L'UNION DE L'OPPOSITION À MORONI

Le Gipn disperse le meeting de la Place Badjanani

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Octobre 2018

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 05mn

Fajr : 04h 27mn
Dhouhr : 11h 56mn
Ansr : 15h 20mn
Maghrib: 18h 08mn
Incha: 19h 22mn



INTERVIEW EXCLUSIVE DU GOUVERNEUR SALAMI ABDOU

"Je demande l'ouverture d'une enquête internationale"

Le gouverneur de l'île autonome d'Anjouan réfute l'idée selon laquelle il serait en partance pour Mayotte, déclarant qu'il n'est pas "du genre à fuir". Dans une interview exclusive accordée à La Gazette des Comores / HZK-Presse, Salami Abdou affirme ne rien à voir avec les insurgés et demande à ce titre, l'ouverture d'une enquête internationale. Amer, il dit profondément regretter son soutien au candidat Azali Assoumani, lors des présidentielles de 2016.

Question : Certaines sources affirment que vous seriez en partance pour l'île de Mayotte...

Salami Abdou: Je suis un responsable, qui assume ses responsabilités. Je sais qu'il s'est passé pas mal de choses très regrettables au cours de cette semaine, mais ce n'est pas une raison pour fuir. D'autant plus que je ne me reproche rien. Ce n'est pas parce que j'ai organisé une manifestation, en collaboration avec l'Union de l'opposition pour revendiquer nos droits, que je partirai. Donc, pour répondre à votre question, il n'est pas question que je quitte mon pays.

Question : Vous dites avoir organisé une manifestation pacifique mais il y a quand même eu des affrontements armés, notamment à Mutsamudu.

S.A: Nous avons, certes, organisé une manifestation pacifique, pour le reste je n'en sais rien. Nous n'avons pas d'armes, pas d'armée et je puis vous assurer que les affrontements qui ont eu lieu ne sont pas de notre fait. D'ailleurs, à ce propos, je demande l'ouverture d'une enquête indépendante pour tirer toute cette histoire au clair.

Question : Le ministre de l'Education, Salim Mahmoud, vous a accusé d'avoir fourni des armes aux rebelles dans une mosquée de Mutsamudu. Que répondez-vous à ça ?

S.A: Ces accusations sont infonduées. Cela fait au moins 25 jours que je n'ai pas mis mes pieds dans une mosquée de Mutsamudu, encore moins dans la médina. La dernière fois que je m'y suis rendu, c'était pour une prière funèbre. Je l'ai dit mais je le redis encore: je demande l'ouverture d'une enquête internationale.

« Je l'ai dit mais je le redis encore je demande l'ouverture d'une enquête internationale »

Question : D'où viennent ces insurgés ?

S.A: Je ne sais pas d'où ils viennent, ni pourquoi ils ont agi de la sorte. Seule une enquête impartiale pourra faire la lumière sur cette insurrection armée.

Question : Vous avez pourtant accepté de jouer les intermédiaires lors des négociations qui ont abouti au protocole d'accord du 19 octobre dernier.

S.A: Cela dépend du sens que vous donnez au terme intermédiaire. Nous n'avons pas représenté les insurgés lors des négociations. Nous avons pris part à ces négociations au nom du gouvernorat, au nom de la paix que nous appelons de nos vœux. Au risque de me répéter, le gouvernorat ne dispose pas d'armes.

Question : Par ailleurs, il se dit également que ce lundi, un administrateur sera nommé à la tête de l'île d'Anjouan pour vous remplacer.

S.A: Je ne suis pas au courant. Jusqu'à preuve du contraire, je suis le premier magistrat de l'île d'Anjouan. Il y a une loi qui régit ce pays, c'est inimaginable, à mon sens, que le gouvernement central puisse nommer un administrateur pour me remplacer. C'est un scénario qui ne tient pas.

Question : Cela fait bien longtemps que l'on n'a pas enregistré une apparition de vous en public, seriez-vous en fuite ?

S.A: Justement. Parce que comme tout le monde le sait, la manifestation pacifique que nous avons organisée le 15 octobre a dégénéré, ce qui a généré un climat d'insécurité. Je ne pouvais pas prendre le risque de mettre ma vie en danger. Je préfère attendre le retour de l'accalmie.

Question : Certaines sources autorisées font état de votre probable arrestation dans les jours ou même les heures à venir ?

S.A: Même si je n'ai rien à me reprocher, je vais me mettre à la disposition de la justice.

Question : Auriez-vous un message à adresser au président Azali Assoumani ?

S.A: Que lui dire, si ce n'est que ce pays était stable depuis 17 ans. Je pense fortement qu'il est temps qu'il se remette en question par rapport à tout ce qu'il est en train de faire. Aujourd'hui, le monde entier parle de l'île d'Anjouan parce qu'il y a eu une insurrection mais cela ne veut pas pour autant dire que la vie est rose dans les autres îles. A cause de lui, c'est tout le pays qui est en ébullition.

Question : Un rassemblement



de l'Union de l'opposition a été interdit ce samedi malgré l'abrogation de l'acte du 05 mars 2010, lequel interdisait toute manifestation en dehors des campagnes électorales, quel est votre sentiment ?

S.A: Cela ne m'étonne guère parce que ces gens n'ont jamais tenu parole, leur signature ne vaut rien.

Question: Après avoir été interrompu le 02 octobre dernier par l'Union de l'opposition qui a claqué la porte, le dialogue inter-comorien, initié par le Haut représentant de l'Union Africaine Ramtane Lamamra, a repris ce 17 octobre sans elle. Cette absence est-elle définitive ?

S.A: Tout ce que nous savons, le dialogue n'était pas de bonne foi. Le gouvernement central, au lieu d'apaiser, a multiplié les provocations. C'est pour cela que nous lançons un appel solennel à la communauté internationale, à l'Union africaine particulièrement parce que garante des Accords de Fomboni, afin qu'elle prenne ses responsabilités. Elle ne peut pas rester à distance alors qu'elle

le a initié ce dialogue qui est au final devenu un monologue. Il faut qu'elle intervienne avant que la situation ne s'enlise davantage.

Question : Le président de la république a annoncé, lors du sommet de la francophonie à Erevan, la tenue d'élections présidentielles anticipées au premier trimestre 2019, quelle est votre réaction ?

S.A: Son annonce est bien une preuve que ce dialogue inter-comoriens lui importe peu. Il a déjà mis son train en marche, si bien que je me demande à quoi sert ce dialogue.

Question : Regrettez-vous d'avoir soutenu le candidat Azali Assoumani lors des dernières présidentielles?

S.A: Profondément. J'en profite pour présenter mes excuses à mon électorat à qui j'ai demandé de voter pour lui.

Propos recueillis par Faïza Soulé Youssouf

SOULÈVEMENT À ANJOUAN

Mohamed Daoudou félicite l'armée pour son professionnalisme

Samedi, le ministre de l'Intérieur a fait le point sur la situation à Anjouan. Mohamed Daoudou, qui assure que la paix règne à Mutsamudu, se félicite du professionnalisme de l'armée comorienne. « Mutsamudu est redevenu calme. La médina a été libérée. Maintenant, il reste à appréhender "les terroristes" et leurs commanditaires », a annoncé samedi, le ministre Mohamed Daoudou.

La veille, un protocole d'accord a été paraphé par des représentants du gouvernorat de l'île d'Anjouan, le gouvernement de l'Union et la notabilité de Mutsamudu. « Le protocole d'accord est toujours en vigueur. Si les « terroristes » se rendent, ils seront

libres. Dans le cas contraire, la justice prendra ses responsabilités », confiait-il alors. Le ministre de l'Intérieur a salué le « professionnalisme de l'armée » durant cette crise à Anjouan qui s'est caractérisée par des échanges de tirs constants entre les forces armées et les « insurgés ».



Mohamed Daoudou ministre de l'Intérieur

M. Daoudou dit prendre acte du rassemblement de l'Union de l'Opposition qui selon lui, voulait semer le trouble. « Nous sommes en train de négocier et trouver une solution et l'Opposition veut se rassembler et semer la panique au sein de la population ». Selon lui l'Union de

l'Opposition n'avait pas d'autorisation pour manifester. Rappelons tout de même que le gouvernement a abrogé cette note liberticide, il y a de ça quelques semaines.

Mohamed Youssouf

Nos points de vente	
Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

SOULÈVEMENT À ANJOUAN

Le gouverneur Abdou Salami entre les mains de l’armée

Près d’une semaine après sa dernière apparition publique, le gouverneur Abdou Salami est réapparu hier. Le temps de faire une vidéo, il s’est rendu entre les mains des forces de l’ordre. Depuis, « il est sécurisé », selon le ministre de l’Intérieur, Mohamed Daoudou.

C’était prévisible. C’est arrivé. Le gouverneur de l’île d’Anjouan, Salami Abdou est entre les mains des forces de l’ordre depuis hier après-midi. La confirmation est venue du ministre de l’Intérieur, Mohamed Daoudou, lors d’une conférence de presse prévue à cet effet, ce dimanche. « Le docteur Salami est entre les mains

des forces de l’ordre, il se trouve dans sa résidence, qui est hautement sécurisée », a-t-il annoncé. A la question de savoir s’il était en garde-à-vue ou en résidence surveillée, le ministre a répondu «qu’il était sécurisé». Il aura au cours de sa rencontre avec la presse fait savoir que le gouverneur « s’est rendu parce que c’était sa seule issue. Il se savait localisé, raison pour laquelle il s’est rendu ». M. Daoudou ajoutera que les autorités centrales ont tout fait pour éviter un bain de sang, raison pour laquelle, il n’a pas été «cueilli». Le premier magistrat d’Anjouan est accusé « d’avoir été de mèche avec les terroristes, qu’il leur a fourni les armes et il y a des preuves qui l’at-

testent ». Le porte-parole du gouvernement a par ailleurs fait savoir que plusieurs « autres autorités de l’île d’Anjouan, étaient elles aussi impliquées». Depuis samedi, des rumeurs faisant état d’une nomination de la part du gouvernement d’un administrateur, en remplacement de Salami qui devrait être destitué, étaient persistantes. Le ministre de l’Intérieur ne confirmera pas l’information, se cantonnant à « il y a des lois qui régissent le pays, elles seront utilisées à bon escient ». Justement, la nouvelle loi fondamentale prévoit « qu’en cas de vacance ou d’empêchement définitif du gouverneur qui intervient au-delà des 900 jours, le secrétaire général du gouvernement

termine le mandat ». Mohamed Daoudou, ayant parlé de plusieurs autres personnalités de l’exécutif insulaire impliquées et qui sont donc susceptibles d’être arrêtées ; qu’est ce qu’il adviendrait si le secrétaire général du gouvernement nommé hier par Salami, était aussi dans ce cas ? Sa réponse sera tout aussi évasive : « La loi sera appliquée ». Des affrontements entre militaires et insurgés ont eu lieu, principalement dans la médina de Mutsamudu, du 15 au 18 octobre. Le bilan officiel fait état de 3 morts et de plusieurs blessés. Un protocole d’accord a été signé le 19 octobre dans lequel il était promis aux civils armés qui rendraient leurs

armes aux autorités militaires, l’impunité et la liberté. 3 armes seulement ont été récupérées par les forces de l’ordre. Samedi, l’armée a fait irruption dans la médina, dans laquelle étaient censés se trouver les insurgés. Elle n’en a retrouvé aucun alors que celle-ci était pratiquement assiégée par l’armée. Le ministre de l’Intérieur a fait savoir que le délai imparti « aux terroristes pour rendre leur armes a été prolongé ». De combien de temps, il ne l’a pas précisé, tout en étant persuadé que les armes, elles, se trouvaient bien dans la vieille ville. Les insurgés aussi ?

Faïza Soulé Youssouf

RASSEMBLEMENT DE L’UNION DE L’OPPOSITION À MORONI

Le Gipn disperse le meeting de la Place Badjanani

L’Union de l’Opposition a été empêchée de se rassembler sur la place Badjanani à Moroni, samedi. Lors d’une brève intervention, le chef de l’opposition est revenu sur la situation à Anjouan et affirmé que ce qui se passe aujourd’hui est la « conséquence du piétinement de la Constitution » par le président de la République.

L’Union de l’Opposition avait prévu un grand rassemblement à la place Badjanani au vu de la situation à Anjouan. C’était sans compter sur l’intervention des forces de l’ordre qui ont quadrillé la place dès le matin de samedi. Le

chef de l’Union de l’opposition s’est brièvement exprimé, appelant à la paix et la stabilité du pays. Mohamed Ali Soilihi dit regretter le comportement des autorités: « La note qui empêchait les personnes de manifester a été abrogée il y a des mois. Aujourd’hui, on voit les forces de l’ordre nous empêcher de manifester, c’est dire que le gouvernement ne respecte plus ses engagements sur la liberté d’expression ». Sur la situation à Anjouan, qui a motivé le rassemblement, cet ancien argentier de l’Etat constate que le pays n’a jamais vécu une situation semblable: « Ce que nous sommes en train de vivre, c’est du jamais

vu... », a regretté le chef de l’opposition qui dénonce le comportement du chef de l’Etat: « Ce qui se passe aujourd’hui est la conséquence du piétinement de la Constitution par le président de la République ». Mohamed Ali Soilih, qui appelle à la paix et à faire taire les armes, est revenu sur le sort des prisonniers politiques qui selon lui, reste une des causes de ce soulèvement. Il laissera ensuite la parole à l’ancien ministre Mouzaoir Abdallah qui sera lui, interrompu par les forces de l’ordre déployés pour disperser ce rassemblement.

Mohamed Youssouf



.Personnalités présentes au meeting de l’opposition à Badjanani

SOULÈVEMENT À ANJOUAN

Un couloir humanitaire à Mutsamudu pour l’évacuation des civils

Au terme de près de 6 jours d’affrontements, caractérisés par des échanges de tirs entre forces de l’ordre et civils armés, Mutsamudu connaît une accalmie. Le ministre des Affaires étrangères, qui s’est exprimé samedi, parle d’une situation « quasi-stable » dans la médina. Soeuf Mohamed Elamine a annoncé l’ouverture d’un couloir humani-

taire pour permettre aux habitants de la Médina de quitter les lieux. Retour sur la journée de vendredi, qui devait aboutir à des pourparlers entre autorités et civils armés. Vendredi, tôt le matin. Les autorités entament des discussions avec les "rebelles" : la reddition totale en échange d’absence de poursuites judiciaires. Jusqu’à

samedi, Mutsamudu était le théâtre de violents affrontements. Pour éviter « un carnage », les autorités disent privilégier le dialogue, de peur que les « habitants qui se trouvent dans la médina ne servent de boucliers humains » pour les assaillants. Un accord voit le jour et implique le gouvernement de l’Union, le gouvernement d’Anjouan et la notabilité de Mutsamudu entre autre. Le groupe armé a jusqu’à 18h00 pour rendre les armes. La milice, dont le représentant reste inconnu, a plusieurs revendications et entend les faire respecter. Parmi elles, la libération de tous les prisonniers politiques. « Il n’est pas question de négocier avec des terroristes », riposte le gouvernement. D’autant que, toujours selon M. Soeuf, les prisonniers en question sont détenus pour d’autres affaires. « Il ne faut pas tout mélanger! ». Devant la situation, inédite dans nos îles, il faut « mettre de côté les divergences politiques et défendre l’intérêt supérieur » de la Nation, allusion au

communiqué du chef de file de l’opposition, Mohamed Ali Soilihi. Sur place, le ministre de l’Education nationale est dépêché pour entamer les discussions. Mahamoud Salim, natif de Mutsamudu, accuse le gouvernement d’Anjouan d’armer les civils. Et Soeuf Elamine de mettre en garde les journalistes contre « les fausses informations qui ne font qu’envenimer la situation ». 18h00 dans la médina : aucune arme n’a été rendue. Au terme de près de 4 jours d’échanges de tirs et d’une tentative

avortée de pourparlers, les forces de l’ordre pénètrent dans la Médina où les « insurgés » avaient déjà déserté les lieux. Les forces de l’ordre s’attèlent depuis à enlever les barricades érigées et ouvrir l’accès au couloir humanitaire, en attendant une sortie de crise. Aucun bilan officiel n’a encore été établi. Le ministre Soeuf parle toutefois de 2 personnes décédées qui, à l’en croire, « n’ont pas été tuées par les militaires ».

Binti Mhadjou



.L’armée inestit la médina de Mutsamudu

La Gazette des Comores Directeur général Said Omar Allaoui Directeur de la publication Elhad Said Omar Rédacteur en chef Mohamed Youssouf Rédaction A. Mmagaza M.I.M Abdou A.O. Yazid Faïza Soule Youssouf Binti Mhadjou Nassuf Ben Amad (Stagiaire) Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)	Chronique Sportive B.M. Gondet Mise en page Abdouchakour Aladi Nourou Secrétaire de rédaction Sanaa Chouzour Responsable commercial Rahamatouallah Youssouf Documentation archiviste Mariama Mhoma Photographe / Site Web Mohamed Said Hassane Impression Graphica Imprimerie www.lagazettedescomores.com Tel: 773 91 21/ 322 76 45
---	---

8E SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PASCO

"Sauver les femmes et les nouveau-nés à l'accouchement"

Réduire la mortalité et la morbidité maternelle néonatale et infantile, c'est la mission que s'est fixé le ministère de la Santé qui, avec le projet Pasco, financé par l'Agence française de développement, a organisé la 8e session du comité de pilotage du programme d'appui au secteur de la santé.

La 8e session du comité de pilotage du Programme d'Appui au Secteur de la santé aux Comores (PASCO) a eu lieu vendredi dernier. Un atelier qui a réuni des responsables du projet mais aussi du ministère de la Santé. Fatma Mohamed Rachid, dans son intervention, a rappelé la mission du comité de pilotage du PASCO qui consiste à se prononcer sur les options stratégiques, valider les

choix de propositions et opérer les réajustements nécessaires. « Chaque session du COPIL est une expression objective de la redevabilité dont nous sommes tous comptables auprès des institutions partenaires nationales et internationales qui nous accordent leur crédit, mais aussi de la visibilité et de la transparence qui entourent le Programme », avance la ministre de la Santé, précisant que « ce programme a été adopté au dernier COPIL de mars 2018 et chacun de nous a mis le meilleur de lui-même pour sa mise en œuvre malgré l'ampleur des défis et des enjeux auxquels nous faisons face ». Les activités du Budget Programme 2018 font l'objet d'un vaste chantier en cours, notamment le chantier de l'Assurance maladie

généralisée, la réorganisation des pratiques professionnelles aussi bien dans le Public que dans le Privé, qui permettra d'abord de mieux disponibiliser les services à offrir à la population, l'élaboration de la Tarification nationale des actes de soins attendus dans toutes les structures prestataires de service, la réforme de la politique nationale pharmaceutique, la réactualisation de la carte sanitaire et la reconsidération du système de référencement et de hiérarchisation des soins, la remise aux normes des structures de santé quel que soit leur niveau d'intervention, à la fois du point de vue de l'offre de soins mais aussi du point de vue des Ressources humaines qualifiées. « C'est dans cette perspective de grands chantiers que nous devons



Participants au 8e comité de pilotage du PASCO

examiner les réalisations présentées à cette session, par rapport au Budget Programme 2018, qui avait commencé début mars, mais aussi d'appréhender le projet de budget réaménagé pour la suite des échéances, pour les Conventions du Pasco2 et du Pasco3 », conclut-elle.

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

ENVIRONNEMENT

Un projet pour l'approvisionnement en eau potable de 450 000 personnes

Les Comores viennent de faire passer avec succès, un projet sur l'eau adapté au changement climatique auprès du Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat (GCF). Ce nouveau projet va toucher plus de 450 000 personnes issues des trois îles.

Le Conseil d'Administration du Fonds Vert pour le Climat vient d'approuver le projet des Comores sur l'approvisionnement en eau, adapté aux changements climatiques. Le nouveau projet assurera l'approvisionnement en eau potable de 450 000 personnes aux Comores, une étape audacieuse dans la définition d'une voie durable vers un développement résilient au changement climatique. « Ce nouveau projet touchera directement plus de la moitié des habitants des Comores et indirectement 9 personnes sur 10, en s'assurant que les enfants aient de l'eau à boire, que les agriculteurs peuvent faire une agriculture productive, assurer des récoltes fructueuses et nourrir leurs familles, et que nous pouvons rendre notre économie et notre société plus résilientes aux risques de catastrophes liés au changement climatique », a déclaré Moustadroine Abdou, le ministre de l'Énergie, de l'Agriculture, de la

Pêche et de l'Environnement des Comores, chargé de la gestion des ressources en eau. « Ce soutien est essentiel pour concrétiser les engagements mondiaux visant à éliminer la faim, et la pauvreté d'ici 2030 et à atteindre nos contributions déterminées au niveau national exprimées lors de l'Accord de Paris ». D'une durée de 8 ans, le projet aboutira à un changement de paradigme national en matière de gestion des ressources en eau permettant ainsi de respecter les engagements d'augmenter l'approvisionnement en eau de 100% aux citoyens d'ici 2030 et de fournir à tous les agriculteurs un accès à l'eau d'irrigation. « Avec une capacité de stockage d'eau limitée, nous devons prendre des mesures immédiates pour améliorer notre capacité de collecte et de stockage de l'eau et assurer la gestion durable de cette ressource naturelle essentielle à long terme », a déclaré le Directeur Général de l'Environnement et des Forêts, M. Elamine Youssouf Mbechezi. Le projet renforcera la gestion des ressources en eau et la surveillance de l'environnement, améliorera la gestion et la préservation des eaux souterraines, étendra les infrastructures de surveillance hydrologique et météorologique, protégera les éco-

systèmes et régulera le débit des cours d'eau, et intégrera les populations locales dans la gestion des ressources en eau. « Pour les habitants des Comores, de tels projets permettront aux familles d'accroître leurs moyens de subsistance, d'assurer la santé des enfants et de stimuler leur esprit et de briser le cycle de la pauvreté une fois pour toute », a déclaré Matthias Naab, coordonnateur résident du SNU aux Comores. Le projet, doté de 60 millions de dollars, sera mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, chargé de la gestion des ressources en eau, en collaboration avec les autorités insulaires, les prestataires de services

d'eau, les associations d'usagers de l'eau, les communautés et leurs partenaires au développement. Une large coalition, comprenant la China Geo-Engineering Corporation, le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) et le PNUD, s'est réunie pour fournir un co-financement de plus de 18 millions de dollars américains à ce projet, dont une subvention de 2 millions du PNUD, un don en nature de 1,9 million de la China Geo-Engineering Corporation et de 290 000 dollars du FADES. Le projet permettra d'améliorer la gestion intégrée des ressources en eau dans 32 bassins versants, la sur-

veillance et la gestion de l'eau, de renforcer les capacités de planification de l'eau afin de soutenir des institutions fortes et d'informer un système de tarification de l'eau pour assurer la durabilité, de construire d'importantes infrastructures permettant d'augmenter la résilience des installations d'approvisionnement en eau. Elles pourront ainsi opérer toute l'année pendant les saisons sèches et humides et protéger les personnes des impacts des inondations et de la sécheresse sur l'approvisionnement en eau potable.

Mohamed Youssouf

unicef

AVIS DE CONSULTATION LOCALE N° LIBT-2018-9143007

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR L'ENVELOPPE EXTERIEURE CORRECTEMENT SCELLÉE	AVIS D'APPEL D'OFFRES Pour une consultation pour la fourniture et la livraison de quatre véhicules neufs pick-up en Union des Comores	Date d'émission : 18 / 10 / 2018 Dans toute correspondance, rappeler la référence suivante: Appel d'offre Réf: N° LIBT-2018-9143007 Dépôt des offres : au plus tard le 07 Novembre 2018 à 10H00
--	--	---

L'Unicef appelle, par le présent avis de consultation locale à soumettre des offres relatives à la fourniture et la livraison de quatre véhicules neufs pick-up en Union des Comores, au niveau des trois îles de Ngazidja, Ndzouani et Mwali et dont les informations sont détaillées dans le dossier d'appel d'offres.

L'objectif de la consultation est : La fourniture et la livraison de quatre véhicules pick-up neufs en Union des Comores

Les revendeurs ou distributeurs institutionnels agréés pour la vente de véhicules en Union des Comores, enregistrés officiellement et respectant leurs engagements fiscaux et sociaux vis-à-vis de l'État comorien, sont priés de bien vouloir retirer le dossier d'appel d'offres à l'UNICEF en vue de soumettre leur meilleure proposition d'offre suivant les conditions énoncées dans l'avis d'appel d'offres.

Le dossier de consultation est à retirer sans frais, au Bureau de l'UNICEF Comores à l'adresse ci-dessous où les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires aux heures et jours ouvrables (Lundi – Vendredi : 8h - 17h ; Vendredi : 8H -12h) :

Bureau UNICEF Comores - Maison des Nations Unies - MORONI, Unité Approvisionnement – Tél 7730993.

Date limite pour la réception des offres : Mercredi 07 Novembre 2018 à 10h00.

Le Chef des Opérations



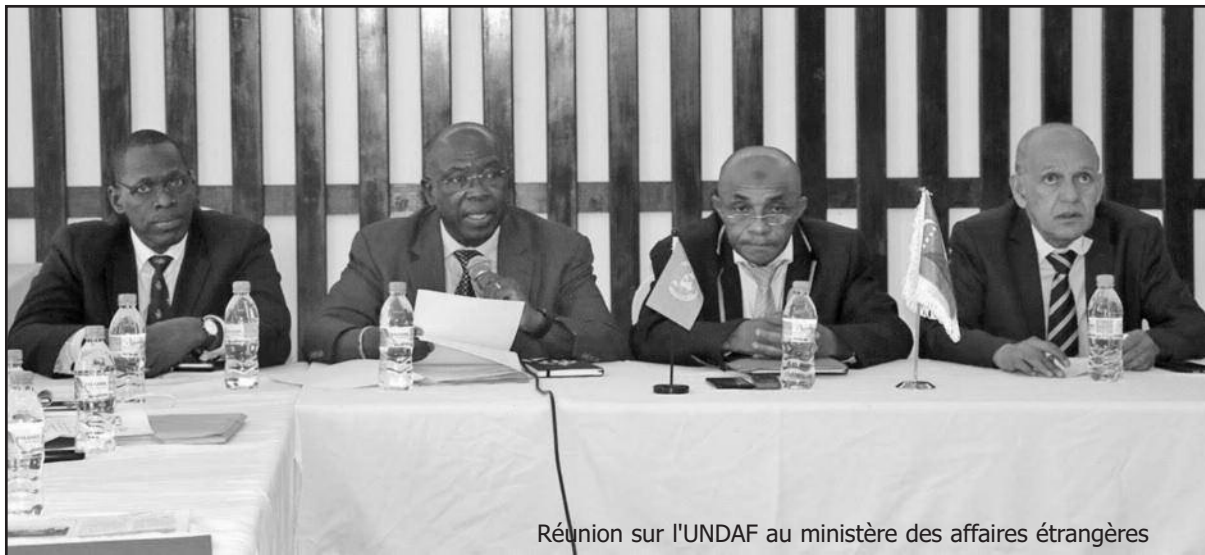
Bénéficiaires du projet d'approvisionnement en eau

SNU/COMORES

UNDAF révisée, une nouvelle opportunité pour revoir les priorités et orientations stratégiques

Le deuxième comité de pilotage de l'UNDAF 2015-2019 (ou PNUAD en français) a eu lieu jeudi dernier. Cette deuxième réunion est une nouvelle opportunité pour revoir les priorités et orientations stratégiques pour la mise en œuvre de l'UNDAF révisée et de renforcer le partenariat entre les Comores et le Système des Nations Unies, à tous les niveaux.

Un deuxième Comité de pilotage du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) a réuni jeudi dernier, des autorités du pays ainsi que des membres du Système des Nations Unies aux Comores. Depuis la signature en décembre 2014 de ce cadre de coopération entre le Gouvernement de l'Union des Comores et le Système des Nations Unies, c'est la seconde fois que les deux parties se retrouvent à travers ce comité pour renforcer la collaboration, la cohérence et la synergie des appuis du SNU et leur aligne-



Réunion sur l'UNDAF au ministère des affaires étrangères

ment avec la vision et le plan de développement des Comores qu'est la SCA2D, elle-même articulée sur les Objectifs de Développement Durable. « A la demande du Gouvernement Comorien, nous avons mené conjointement cette année la révision de l'UNDAF 2015-2019 pour l'étendre jusqu'en 2021 et y inclure les priorités du gouvernement ainsi que les agendas internationaux 2030 et 2063 », rap-

pelle Marcel Ouataru, le représentant du coordinateur résident du SNU aux Comores.

Le processus de révision a été conduit dans un cadre ouvert, participatif et inclusif, dans le souci du partage de responsabilités entre le Gouvernement et le SNU, en étroite collaboration avec les acteurs du développement que sont la société civile et le secteur privé. Ce diplomate onusien a exprimé toute son

appréciation aux autorités comoriennes pour la collaboration exemplaire enregistrée tout au long du processus et plus particulièrement au ministère des affaires étrangères et au Commissariat Général au Plan, maîtres d'œuvre de cette instance de gouvernance commune. « Cette 2ème réunion du Comité de pilotage est une nouvelle opportunité qui nous permet, tous ensemble, de revoir les priorités et orientations

stratégiques pour la mise en œuvre de l'UNDAF révisée et de renforcer notre partenariat, à tous les niveaux », poursuit-il.

La révision du SCA2D par le gouvernement comorien et la révision de l'UNDAF par l'équipe pays du SNU représentent des avancées majeures dans cette dynamique de concertation visant à réunir les conditions les plus appropriées pour un lancement réussi du chantier de mise en œuvre de la vision de l'émergence prônée par le président de la république. « La réunion de ce jour a pour objet, outre l'appréciation du travail mené par nos équipes respectives durant l'année écoulée, de consacrer un moment à l'examen de l'UNDAF révisé », déclare Djoumoi Said Abdallah, le secrétaire d'Etat chargé de la coopération internationale, avant d'ajouter que « cet exercice nous permettra d'apprécier ensemble, les conditions de sa réalisation pour en garantir le succès ». Pour rappel, le premier comité de pilotage a eu lieu le 23 octobre 2017.

MY

FOOTBALL : ÉLIMINATOIRES CAN 2019

Après (Maroc # Comores), la Ffc porte plainte à la Caf

Le but sur penalty, encaissé au-delà du temps additionnel lors du match aller, comptant pour la phase éliminatoire de la Coupe d'Afrique des Nations (Lions d'Atlas # Cœlacanthes) le samedi 13 octobre à Casablanca, a échauffé la communauté footballistique et la Fédération de Football des Comores (Ffc). Se sentant lésée, cette dernière a saisi la Confédération Africaine de Football (Caf) pour protester contre le penalty de la discorde, accordé au Maroc par l'arbitre mauritanien Ali Lemghaifry.

Dans sa réclamation, la Ffc a un soutien de poids en la personne de l'international marocain, Abdelsalam Ouadou. Il trouve injuste la décision de l'arbitre d'accorder le but réalisé au-delà des cinq minutes d'arrêt de jeu qu'il a lui-même fixées. « L'arbitrage, cheval de bataille pour la Confédération Africaine de Football (Caf). Ça devient affligeant. Penalty logique, mais partialité de l'arbitrage. Et c'est un ex international marocain qui le dit. Je déteste l'injustice », déclare Ouadou. Le recours à la haute instance du football continental étant légitimé, le patron de la Ffc

n'a pas hésité à saisir cette opportunité.

« Je n'avais pas le choix. Je ne suis pas le seul à avoir constaté la maladresse de l'arbitre central. Je pense que notre plainte est fondée », explique le Président de la Ffc Said Ali Said Athoumane. Dans le football, les maladresses arbitrales peuvent avoir des conséquences lourdes. Pour notre cas ici, c'était 15 secondes de plus injustifiées qui se terminent par un penalty, transformé en but, qui prive la sélection comorienne d'un score de parité (0-0) et la place aujourd'hui à la lanterne rouge avec seulement (2 points), derrière le Malawi (4), le Maroc (7)

et le Cameroun (8).

« Nous avons saisi la Caf. Nous attendons sa réaction. Nous sommes confiants. Notre plainte a la chance de retenir l'attention de l'autorité footballistique du continent », éclaireit Saïd Ali. L'entraîneur national Amir Abdou n'est pas resté indifférent. Il a crié au scandale, ou presque : « C'est injuste ! Ce résultat a laissé un sentiment d'injustice et nous sommes très déçus de ce qui s'est passé dans les dernières secondes ». Le verdict de la Caf sera-t-il réconfortant pour les Cœlacanthes ?

Bm Gondet

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



WASUYA
Innove ta com'

Stratégie de communication
Création graphique
Relations presse
Production de contenus
Community management
Événementiel

contact@wasuya.km

Moroni Badjanani, Bâtiment La Gazette des Comores

Racine Senghor : "La lecture ouvre l'esprit à beaucoup de perspectives..."

Dans le cadre du 4e Festival des Arts Contemporains des Comores dont le thème récurrent est Hudjidjuwa (la connaissance de soi), l'écrivain sénégalais Racine Senghor a rencontré des collégiens comoriens pour échanger sur l'estime de soi et la renaissance africaine. Auteur d'ouvrages pour la jeunesse, ce descendant de Léopold Sedar Senghor s'est livré à La Gazette des Comores sur son choix pour la littérature d'enfance ainsi que sur son combat pour la promotion de la lecture et de la culture auprès des jeunes. Interview.

Question : Racine Senghor, bonjour! Vous avez plus de 5 romans à votre actif. Quels sont vos thèmes de prédilection dans vos œuvres ?

Racine Senghor : Bonjour. Au fait, ce ne sont pas des romans mais de la poésie pour tout le monde et de la littérature enfantine. Il s'agit un peu de l'expérience de vie et les promesses d'Afrique que j'évoque dans ces poèmes là, avec un très fort souci de l'enracinement et regard personnel d'être lucide sur notre monde et sur son devenir. Je m'intéresse beaucoup, dans ma poésie, à l'environnement, à l'Afrique et à l'idéal que je me fais aussi d'un monde que la communauté humaine doit construire. Pour ce qui est de la littérature enfantine, j'ai beaucoup insisté sur des vécus d'enfants et

des éléments de la mythologie parce que nous avons un patrimoine qu'on doit sauvegarder. Et donc, j'ai pensé que c'est dans l'imaginaire des enfants qu'on doit mettre ce patrimoine. C'est ainsi que dans tous mes petits récits pour les enfants, je renvoie à des éléments de l'imaginaire africain, de la légende ou du mythe.

Question : On vous connaît aussi comme un fervent défenseur de la Renaissance africaine. Est-ce que vous pourriez, pour nos lecteurs, nous définir ce que représente cette notion de Renaissance africaine pour vous ?

R.S : Pour moi, la Renaissance africaine est une Afrique où chacun prend conscience de ce qu'il est, se cultive, s'enrichit de savoir pour pouvoir participer à construire l'Afrique, mais aussi le monde, et être fier que ceux qui les ont précédés, ils ont fait leur partition... C'est l'Afrique qui se prend en charge à partir d'une bonne connaissance de soi et de l'estime de soi. Il s'agit pour l'Afrique, de jouer sa partition dans le concert mondial mais jouer sa partition, c'est apporter quelque chose. J'ai demandé aux enfants de cultiver le savoir, il faut qu'ils soient d'excellents connaisseurs, à partir de quoi, ils peuvent faire des choses, construire, inventer, participer à la vie du monde parce qu'ils sont présents, parce qu'ils sont habiles, intelligents de leur dix

doigts, ils ne sont pas analphabètes et sont capables de faire quelque chose. Au jour de la Renaissance, que chacun prennent ses responsabilités et les assument par le savoir, par l'intelligence et par l'action.

Question : Vous avez, l'année passée, participé à la 16ème édition de la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (FILDAK) pour promouvoir les livres, essentiellement auprès des jeunes. Est-ce que vous seriez prêt à participer à un événement similaire aux Comores ?

R.S : Bien sûr que oui! Moi je vis des livres et de lecture, c'est ma passion première. Je suis écrivain, je suis aussi grand lecteur, je suis membre des grands jurys internationaux et je viens de participer au jury du prix des cinq continents de la francophonie. Oui, mon combat, c'est ça. Je serais très heureux et je participerais volontiers à la création d'un salon du livre ici aux Comores...

Question : Descendant de l'éminent Léopold Sedar Senghor, est-ce que ce n'est pas cette parenté qui vous a poussé dans cette voie là ?

R.S : Non ! Je suis né dans une famille de lecteurs. Mes parents étaient de grands lecteurs aussi ensuite, j'ai eu des maîtres à l'école qui m'ont encore appris à aimer les



Racine Senghor écrivain sénégalais

livres et qui m'ont initié au plaisir de lire, pouvoir en jouir. C'est donc toute une histoire, une trajectoire. Mais je pense que pour être un lecteur, il faut commencer à lire très tôt, c'est pourquoi j'écris pour les enfants car quand on apprend à lire tôt, on devient lecteur. Dans le cas contraire, c'est difficile de le devenir ou de l'être pour le plaisir. La lecture est une chose plus enrichissante qui ouvre l'esprit à beaucoup de perspectives notamment à l'imagination, à la créativité, à l'innovation et au progrès.

Question : Quelles sont vos appréciations sur la culture et la littérature comoriennes ?

R.S : Je n'ai pas une bonne connaissance de la littérature como-

rienne seulement, j'ai une appréciation très positive des Comores, des Comoriens et de la culture comorienne d'une manière générale, qui est riche de sa singularité et de sa proximité avec la culture de tout le continent. Aux Comores, je ne me sens pas étranger car je vis ma culture sénégalaise ici. J'ai des aspects de cette culture comorienne qui sont distincts mais ce sont des variantes, des nuances d'une même grande civilisation africaine faite de grande valeur. Il suffit de se promener dans les rues de Moroni pour la voir et la sentir (Rires...). C'est mon premier séjour mais je vous garantie de revenir assez souvent.

Propos recueillis par A.O Yazid



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Société Nationale des Postes et des Services Financiers (S.N.P.S.F)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La société Nationale des Postes et Services Financiers (SNPSF) lance un avis d'appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet d'expertise comptable pour la révision de ses comptes annuels.

Le cabinet adjudicataire assurera la mission de commissaire aux comptes pour un mandat de 6 ans, couvrant les prochains exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

La procédure de passation du marché applicable est l'appel d'offres ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 11-027/AU portant code des marchés publics et des délégations de service public en Union des Comores.

1. La SNPSF sollicite des offres sous pli fermé de la part de cabinets répondant aux qualifications requises pour fournir la mission de commissaire aux comptes. Les produits livrables sont à remettre à la SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni dans un délai de 30 jours.

2. Les cabinets intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres sur le site de la SNPSF (www.snpsf.com) ou à l'adresse ci-après : SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni de 7h 30 à 14h 30 du lundi au jeudi, de 7h30 à 11h le vendredi et de 7h 30 à 12h le samedi. Ils peuvent également l'obtenir par adresse e-mail : secretariat@snpsf.km

3. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni, au plus tard le 10/11/2018. Les offres remises au-delà de la date et heure indiquée ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des cabinets présents à l'adresse ci-après SNPSF Moroni-Port BP 5000 Moroni à 14h le jeudi 15 novembre 2018.

4. Les offres doivent être valides pendant une période de un mois suivant la date de dépôt des offres.

A Moroni, le 20/10/2018